

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, Lise Drouin de la susdite municipalité,**

QU'une séance extraordinaire, portant sur l'adoption du budget 2023 ainsi que le plan triennal 2023-2025, se tiendra lundi le 12 décembre 2022, à 19h, à la salle de la Mairie.

Lors de cette session, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le plan triennal d'immobilisation

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 1^{ière} jour de décembre deux mille vingt-deux.

Lise Drouin
Directrice générale